

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
OMPS - Commune

Séance du mardi 02 avril 2024

Délibération N° DE_2024_003

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	8	8
Date de la convocation : 26/03/2024		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le deux avril deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de la Mairie), sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LOISON.

Présents : Monsieur Samuel SARRAILLE, Monsieur Cédric CARNUS, Monsieur Franck GIRARD, Monsieur Nicolas GUILLON, Monsieur André LACAZE, Madame Nathalie LAVERGNE, Monsieur Jean-Claude MOREL, Madame Aline BERTI

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Nicolas GUILLON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Vote du compte administratif 2023

Le conseil municipal, réuni et présidé par, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

- Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :*

	<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>		<i>Ensemble</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Dépenses ou Déficit</i>	<i>Recettes ou Excédent</i>	<i>Dépenses ou Déficit</i>	<i>Recettes ou Excédent</i>	<i>Dépenses ou Déficit</i>	<i>Recettes ou Excédent</i>
<i>Résultats reportés</i>	0,00	52 178,50	3 789,74	0,00	3 789,74	52 178,50
<i>Opérations exercice</i>	312 293,91	369 289,62	59 952,69	84 836,81	372 246,60	454 126,43

Préfecture du Cantal
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
015-211501440-DE_2024_003-DE

<i>Libellé</i>	<i>Dépenses ou Déficit</i>	<i>Recettes ou Excédent</i>	<i>Dépenses ou Déficit</i>	<i>Recettes ou Excédent</i>	<i>Dépenses ou Déficit</i>	<i>Recettes ou Excédent</i>
<i>Total</i>	312 293,91	421 468,12	63 742,43	84 836,81	376 036,34	506 304,93
<i>Résultat de clôture</i>		109 174,21		21 094,38		130 268,59
<i>Restes à réaliser</i>	0,00	0,00	57 360,57	32 026,00	57 360,57	32 026,00
<i>Total cumulé</i>	0,00	109 174,21	57 360,57	53 120,38	57 360,57	162 294,59
<i>Résultat définitif</i>		109 174,21	4 240,19			104 934,02

2. *Constata, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.*

3. *Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,*

4. *Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.*

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Luc LOISON
Président de séance

Monsieur Nicolas GUILLON
Secrétaire de séance



Préfecture du Cantal
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
015-211501440-DE_2024_003-DE